



Madame, Monsieur,

Vous venez de retirer un dossier de candidature pour l'acquisition d'un logement en accession sociale à la propriété (BRS) sur le programme immobilier :

BELLA VITA
605, Route de Grasse
à Châteauneuf

Pour rappel, les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- Ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années sauf cas dérogatoires (situation de séparation/divorce ou ménages âgés/vieillissants).
- Être une personne physique
- Respecter les plafonds de ressources ci-dessous :

Plafonds BRS au 1^{er} janvier 2024

(Revenu fiscal de référence N-2 en €)

Composition du foyer	Plafond revenu fiscal de référence en Euros
Personne seule	37 581 €
2 personnes	56 169 €
3 personnes	73 630 €
4 personnes	87 909 €
5 personnes	104 592 €
6 personnes	117 694 €
Personne supplémentaire	+ 13 116 €

Pour faire acte de candidature, vous devez remplir le dossier ci-joint et le retourner impérativement **entre le 6 mars 2024 et le 4 avril 2024**, accompagné des pièces justificatives mentionnées à la page 4 du dossier de candidature, à l'huissier de justice :

Maitre Anne POLVERELLI
34, route d'Opio
06740 Châteauneuf

Attention : aucune candidature déposée avant le 6 mars 2024 ou après le 4 avril 2024 ne sera prise en compte.

L'huissier de justice est chargé :

- d'attribuer aux dossiers un numéro d'ordre (dossier rempli et pièces à fournir jointes)
- de transmettre les dossiers enregistrés au service habitat logement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Le Service Habitat Logement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis vérifie le respect des critères de candidature.

Ces candidatures sont ensuite adressées à la SAS BELLA VITA et feront l'objet d'une démarche de commercialisation classique : prise de rendez-vous individuel, présentation détaillée du projet et du ou des appartement(s), et enfin signature d'un contrat de réservation si l'acquisition est réalisable.

CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

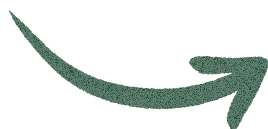
La grille de prix des logements est jointe en annexe de la présente note.

Les plans des logements sont consultables sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis :

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr>

Rubrique « **Vivre et habiter** », « **Se loger et habiter** », « **Devenir propriétaire** », « **Les ventes en cours** »

Ou bien, flashez ce QR Code



CONTACT DIRECTION HABITAT LOGEMENT

Pour toutes questions relatives à la commercialisation de cette opération, vous pouvez contacter ou solliciter un RDV auprès de la Direction Habitat Logement :

 accession@agglo-casa.fr



04 89 87 71 42, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.